

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio

Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft

Band: 8 (1890)

Heft: 151

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement Fr. 6 (6 Monate Fr. 3)
Abonnement Fr. 6 (6 mois Fr. 3)
Abbonamento Fr. 6 (6 mesi Fr. 3)

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Abonnement bei den Postämtern
S'abonner aux bureaux de poste
Abbonamento presso gli uffici postali

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Reklamationen betreffend die
Siedlung sind an
die Redaktion zu richten

Bern, 21. Oktober — Berne, le 21 Octobre — Berna, li 21 Ottobre
2 Uhr Nachmittags 2 heures après-midi 2 pomeridiane

Adresser à la rédaction les
réclamations concernant
l'expédition de la feuille

Inhalt. — Sommaire.

Handelsregister. Registre du commerce. Emissionsbanken. Banques d'émission.

Amtlicher Theil. — Partie officielle.

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Registre principal — I. Registro principale

Kanton Bern — Canton de Berne — Cantone di Berna

Bureau Aarwangen.

1890. 15. Oktober. Die Firma **Hans Wirth, Nachf. von And. Wolf** in Melchnau (S. II. A. B. 1890, pag. 275) ist in Folge Absterbens des Inhabers erloschen.

Inhaber der Firma **W. Lina Wirth, Nachf. von And. Wolf** in Melchnau ist Frau Lina Wirth geb. Eichenberger, Johannes sel. Wittwe, geb. 1867, von Oberstammheim (Zürich), wohnhaft in Melchnau. Natur des Geschäftes: Manufaktur- und Kolonialwarenhandlung. Die neue Firma hat Aktiven und Passiven der erloschenen Firma übernommen.

15. Oktober. Inhaber der Firma **A. Sägesser-Dennler** in Langenthal ist Alfred Sägesser alias Dennler von und zu Langenthal. Natur des Geschäftes: Tabak-, Cigarren- und Kaffeeessenzfabrikation.

Bureau Bern.

14. Oktober. Die Firma **J. Jaquet** in Bern (S. II. A. B. 1883, pag. 46) ist in Folge Wegzuges des Inhaberin vor mehr als einem Jahre von Amtes wegen gestrichen worden.

15. Oktober. Inhaber der Firma **E. Baumgart, Archit.** in Bern ist Herr Ernst Traugott Baumgart von und in Bern. Architekturbureau. Murtenstraße 15.

15. Oktober. Die Herren Hermann und Hans Fischer von Unterseen, beide wohnhaft in Bern, haben unter der Firma **Gebrüder Fischer** in Bern eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche am 1. April 1878 ihren Anfang nahm. Buchdruckerei. Marktgasse 28.

15. Oktober. Die Herren Arnold Schaefer, Sohn, von Bern, und Otto Ritz-Borel von St. Gallen und Balgach, beide wohnhaft in Bern, haben unter der Firma **Schaefer & Ritz** in Bern eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche mit der Eintragung in's Handelsregister ihren Anfang nimmt. Natur des Geschäftes: Handel mit Cigaren, Cigaretten und Tabak en gros, Vertretung von Cigarren- und Cigarettenfabriken. Geschäftskanal: Spitalgasse 37.

15. Oktober. Inhaber der Firma **Ch. Petter** in Bern ist Herr Charles Petter von Lavey, Kt. Waadt, wohnhaft in Bern. Natur des Geschäftes: Sattler. Schauplatzgasse 8.

15. Oktober. Inhaber der Firma **R. Armbruster** in Bern ist Herr Reinhard Armbruster von Gadmen, wohnhaft in Bern. Lithographie und Druckerei. Bundesgasse 32.

15. Oktober. Inhaber der Firma **M. Seiler, Comestibles** in Bern ist Frau Marie Seiler von Bönigen, wohnhaft in Bern. Geschäftskanal: Zeughausgasse 22.

Kanton Waadt — Canton de Vaud — Cantone di Vaud

Bureau de Lausanne.

1890. 14. octobre. Sous la dénomination de **Société académique vaudoise**, il a été fondé, par statuts du 1^{er} juillet 1890, une société qui a pour but de contribuer à la prospérité de l'université de Lausanne. Pour atteindre son but, la société s'efforcera de créer des liens entre les anciens étudiants et l'université, de grouper les amis des études supérieures dans le canton, d'attirer les sympathies du public et de provoquer ses libéralités. La société a son siège à Lausanne; sa durée est illimitée. Un fonds social est constitué au moyen des dons et legs recueillis par la société. Un règlement adopté par l'assemblée générale détermine le mode d'administration de ce fonds. Font partie de la société les personnes qui, ayant adhéré aux statuts de celle-ci, s'engagent à payer une contribution annuelle de cinq francs au moins ou qui versent au fonds social un capital minimum de cent francs. Ces dernières reçoivent le titre de membres fondateurs. Les sociétaires peuvent en tout temps se retirer de la société, moyennant un avertissement donné par écrit au comité. Les sociétaires, non plus que les membres du comité, ne sont tenus à aucune responsabilité personnelle quant aux engagements de la société, lesquels sont uniquement garantis par les biens de celle-ci. La société est dirigée et administrée par un comité de neuf membres, élus par l'assemblée générale pour une période de trois ans, renouvelables par tiers, toujours rééligibles, auxquels sont adjoints avec voix délibérative, le recteur de l'université (qui peut se faire remplacer par le prorecteur) et un délégué des étudiants. Les convocations et les notifications aux sociétaires sont faites par carte envoyée à chaque membre. Pour les actes à passer et les signatures

à donner, le comité est valablement représenté par deux de ses membres spécialement délégués. Le comité est composé de MM. Dr J. Larguer, président; B. van Muyden, avocat, secrétaire; E. Tissot, Dr Marc Dufour, S. Cuénoud, syndic, Louis Kunz, E. Decollogny, avocat, A. De Loës, pasteur, A. Maurer, recteur, Henri Blanc et Paul Divorne, cand. théol., tous domiciliés à Lausanne.

Bureau de Vevey.

14 octobre. Le chef de la maison **G. Jaccard**, à Montreux, est Ami-Gustave fils de Jean-Henri-Louis Jaccard de Ste-Croix, domicilié à Montreux. Genre de commerce: Papeterie. Magasin: A la Rouvenaz, Montreux.

14 octobre. Le chef de la maison **J. Borel**, à la Tour-de-Peilz, est Jean fils de feu Jean-François Borel de Vevey et Neuchâtel, domicilié à la Tour-de-Peilz. Genre de commerce: Serrurier. Atelier: Grande-Rue, Tour-de-Peilz.

14 octobre. Le chef de la maison **Michel Weber**, à Vevey, est Adam-Michel fils de feu Henri Weber de Steinwenden (Bavière), domicilié à Vevey. Genre de commerce: Exploitation d'un café-chocolat. Etablissement: Grande-Place, à Vevey.

Kanton Wallis — Canton du Valais — Cantone del Vallese

Bureau de Sion.

1890. 29 septembre. En séance du 7 juillet 1890 la **Société séduinoise de Consommation**, société anonyme dont le siège est à Sion (F. o. s. du c. de 1885, page 54), a voté les décisions suivantes: 1^o Le capital social **primitif de 10,000 fr.** est porté à **fr. 45,000**, au moyen de 2 émissions: Série B. 200 actions au porteur de 50 fr., du 30 novembre 1887; série C. 500 actions au porteur de 50 fr., du 31 mai 1888. 2^o La convocation des actionnaires a lieu par insertion au Bulletin officiel du Valais, au moins huit jours avant l'assemblée. Toutes les publications de la société seront également faites par cette feuille et seront opposables aux tiers. 3^o Le conseil d'administration, composé de cinq membres, est élu pour une période de six ans par l'assemblée générale des actionnaires. *Edouard Boivin, avocat, à Bâle; Paul Garnier, négociant, à Berne; Raphaël Julier, avocat, à Sion; Jacques Leuzinger, secrétaire au département des finances, à Sion, cessent de faire partie du conseil d'administration.* Sont élus pour fonctionner jusqu'au 31 mai 1896 comme administrateurs: Auguste Bruttin, banquier; Raoul de Riedmatten; Jules Zen-Kuñinen, ingénieur; Jules Delacoste, comptable; L. X. de Riedmatten, notaire, tous à Sion.

Kanton Genf — Canton de Genève — Cantone di Ginevra

1890. 13 octobre. Le chef de la maison **Jules Delarue**, à Genève, recommandée en vertu de concordat homologué de 22 février 1887, est Jules Delarue de Genève, y domicilié. Genre d'affaires: Représentation de commerce pour les vins et commerce de photo-miniatures. Bureau et magasin: 3, Rue d'Italie.

14 octobre. La société en nom collectif **J. Laphin & C^{ie}**, à Genève (F. o. s. du c. de 1889, page 44), est déclarée dissoute à dater du 31 juillet 1890. L'actif et le passif restent à la charge de l'associé Joseph Laphin, qui en fait apport à la société ci-après désignée.

Les suivants: Joseph Laphin de La Roche (Haute-Savoie), sus-désigné, et Marius Camille Lolière de Lyon, tous deux domiciliés à Genève, ont constitué en cette ville, sous la raison sociale **J. Laphin & Lolière**, une société en nom collectif qui a commencé le premier octobre 1890 et reprend la suite des affaires, ainsi que l'actif et passif de la société dissoute. Genre de commerce: Cuir, écorces et suifs. Bureaux: 23, Quai du Seujet.

14 octobre. La raison **V^e Muriset**, à Genève (F. o. s. du c. de 1883, page 87), est radiée ensuite du décès de la titulaire survenu le 2 mars dernier.

Les suivants: Madame Fanny-Marie Cohendet, femme mariée sous le régime dotal et autorisée de Simon Lugrin, de la Tour-Ronde (Haute-Savoie), et John-Ernest Cohendet, d'origine française, tous deux domiciliés à Genève, ont constitué en cette ville, sous la raison sociale **Lugrin-Cohendet & C^{ie}**, une société en commandite, commencée le 3 mars 1890 et dans laquelle Madame Fanny Lugrin-Cohendet est seule associée gérante responsable et John-Ernest Cohendet, associé commanditaire pour une somme de dix mille francs. Genre de commerce: Chaussures. Magasin: 16, Rue du Marché.

14 octobre. Suivant avis de la direction de l'association **Société collective de la Fruitière de Jussy-le Château**, ayant son siège à Jussy (F. o. s. du c. de 1884, page 167), l'assemblée générale, tenue le 25 août 1889, a nommé membres de la direction, MM. Ami Pittard et Charles Annen, tous deux domiciliés à Jussy, et lesquels remplacent MM. Jules Pittard, décédé, et François Mégevand, démissionnaire.

14 octobre. Le chef de la maison **Alphonse Harbez**, à Satigny, est Alphonse Harbez, neveu, de Satigny, y domicilié. Genre de commerce: Horticulture.

